

CONFRONTATIONS EUROPE

Covid-19 : quelles perspectives pour l'emploi en Europe ?

Synthèse



CONFRONTATIONS
EUROPE



LE COVID-19 ET LA BATAILLE POUR L'EMPLOI



Nicolas
Bouzou



Sylvie
Brunet



Marie-
Claire
Cailletaud



Pierre
Gattaz



Jean-
Claude
Mailly



Jean-
Christophe
Sciberras

PRESENTATION

Confrontations Europe organisait, le 7 avril 2021, un débat sur la thématique suivante « Covid-19 : quelles perspectives pour l'emploi en Europe ? », en partenariat avec la Maison de l'Europe de Paris.

Ce débat était le deuxième volet d'un cycle de trois conférences organisées par Confrontations Europe et La Maison de l'Europe de Paris.

Le 3 mars, le premier échange portait sur « La construction d'une Union européenne de la santé » ; une synthèse et un replay de cette conférence sont disponibles sur le site de Confrontations Europe. Le 5 mai, nous débattons sur « Les conséquences de la pandémie sur les libertés publiques en Europe », notamment en présence Didier Reynders, Commissaire européen à la Justice.

L'événement du 7 avril réunissait les panélistes suivant : Nicolas Bouzou, économiste et essayiste, directeur du cabinet de conseil Asterès et co-fondateur du Cercle de Belém ; Sylvie Brunet, députée européenne, Vice-Présidente du groupe Renew Europe, membre de la Commission EMPL ; Marie-Claire Cailletaud, conseillère « vie économique et dialogue social », CESE ; Pierre Gattaz, Président de Business Europe ; Jean-Claude Mailly, senior advisor d'Alexio, Secrétaire général de Force ouvrière de 2004 à 2018 et Jean-Christophe Sciberras, Coordinateur de Global Deal. Un replay de l'intégralité des échanges est disponible sur la plateforme YouTube de Confrontations Europe.

Depuis le début de la pandémie, l'Union Européenne a enregistré plus de 2 millions de demandeurs d'emplois supplémentaires pour atteindre un taux de chômage de 7,5% en septembre 2020. Le taux de

chômage est inégalement réparti au sein du marché unique : il atteint 16.9 % en Grèce, 16,4 % en Espagne et 9% en France. Cette augmentation massive du chômage touche principalement les 18-35 ans, les femmes et les moins diplômés, venant ainsi renforcer les inégalités sociales en Europe.

Cette conférence a été l'occasion pour les panélistes de dresser un état des lieux de la crise, ainsi que des réponses apportées par l'Union européenne et les gouvernements nationaux. D'un avis unanime, la nature exceptionnelle de la crise a appelé, à juste titre, des mesures d'urgence hors norme. Les « amortisseurs sociaux », notamment les aides directes aux entreprises ou encore le soutien au chômage partiel (programme SURE) ont permis d'éviter les faillites ainsi que les pertes d'emplois et de compétences définitives. Toutefois, l'économie et le virus ne peuvent faire maison commune ; la priorité absolue doit donc être la vaccination massive de la population européenne, pour permettre la relance de l'économie en Europe.

Le modèle américain, incarné par une autorité sanitaire centralisée, une culture économique du risque et un plan d'investissement exceptionnel de 1900 milliards de dollars, permet aux Etats-Unis de retrouver le chemin de la croissance. De l'autre côté de l'Atlantique, en plus des amortisseurs économiques activés au sein des Etats membres (chômage partiel, prêts garantis par l'Etat), l'Union s'est doté d'un

plan de relance exceptionnel de 750 milliards d'euro, qu'il reste à ratifier et surtout à mettre en œuvre.

De plus, cette crise sanitaire intervient dans un contexte de mutation globale de l'économie et du travail (numérique, robotique, énergétique, biotechnologique), déjà structurante pour l'agenda européen. La pandémie a agi comme un accélérateur des transitions environnementales, numériques et industrielles à l'oeuvre au sein du marché unique.

Ce plan de relance peut être ainsi une opportunité d'investir massivement dans des secteurs stratégiques de l'économie européenne et de favoriser ainsi la montée en compétence des actifs (I) tout en continuant plus globalement à accélérer le dialogue et les actions communes entre les partenaires sociaux (II).

I. Orienter stratégiquement les ressources du plan de relance

Dans l'urgence de la réponse des pouvoirs publics à la crise, la Covid-19 a souligné les dépendances de l'économie européenne en matière de production industrielle, notamment en France, dans le domaine des biens essentiels : médicament, matériel de santé, fournisseurs d'outils numériques.

En ce sens, la crise a démontré l'impérieuse nécessité de réorganiser les chaînes de valeurs industrielles

européennes, afin de retrouver la maîtrise des filières stratégiques, en premier lieu dans les secteurs de la santé et du numérique. Pour exemple, au sein de l'Union, les Etats membres jouissant des plus forts taux d'industrialisation bénéficient d'une reprise économique plus rapide que ceux dominés par une économie de service. D'après Eurostat, l'Allemagne a enregistré une baisse de 4.8% de son PIB en 2020 alors qu'en France, le recul a atteint 8,1 % et respectivement 8.9% et 10,9 % en Italie et en Espagne.

La relocalisation de certaines activités stratégiques, notamment dans le domaine pharmaceutique, fait désormais consensus en Europe. Toutefois, la réorganisation des chaînes de valeurs industrielles repose également sur la diversification des sources d'approvisionnement, en matières premières comme en produits transformés. La Commission va actualiser, au deuxième trimestre de l'année 2021, sa stratégie en matière industrielle, afin d'y intégrer les premiers enseignements de la pandémie. Amorcée avant la crise, ce processus doit permettre de répondre politiquement aux problèmes de polarisation industrielle et de divergence des modèles de croissances en Europe. Or, cette ambition ne peut réussir qu'au travers d'une approche commune des 27, dépassant les prismes nationaux.

La pandémie a également souligné l'urgence d'accélérer les transitions écologiques et numériques de l'économie européenne, qui constituent des sources de

croissance et de créations d'emploi majeures pour l'UE. Cette double transition devra mobiliser annuellement plusieurs centaines de milliards d'euros pour accompagner la réorientation des objectifs économiques européens. Le plan de relance de l'économie européenne dans le contexte post-Covid-19 apparaît comme un premier levier performant pour entamer efficacement ces transitions.

La transformation structurelle des modes de production a fait évoluer considérablement la manière de travailler dans le monde. La crise actuelle de l'emploi, ainsi que les tendances à plus long terme vont exercer une influence sur le marché du travail, notamment l'automatisation des tâches qui va toucher en particulier les emplois les moins qualifiés. Concernant la formation, les systèmes éducatifs doivent évoluer afin de s'adapter aux nouvelles compétences liées à ces transitions : les cursus d'apprentissage et la formation continue constituent ainsi un formidable levier pour lutter contre le chômage et assurer la montée en compétence des actifs.

II. Le dialogue social au cœur des priorités ?

L'Europe est le continent du dialogue social, qui constitue un « marqueur » important de son modèle d'économie sociale de marché, la distinguant de ses partenaires chinois et américains. Nos démocraties ne peuvent fonctionner sans délibération et sans processus de

médiation. Les corps intermédiaires sont indispensables pour renforcer notre modèle démocratique. En cela, le dialogue social, tant au niveau national qu'europpéen, joue un rôle essentiel pour élaborer des politiques efficaces sur le plan économique.

En matière sociale, les organisations salariales et patronales sont obligatoirement consultées par la Commission européenne avant la proposition de toute initiative législative en ce domaine. Au cœur de la gouvernance de l'Union, cette consultation permet aux partenaires sociaux européens de contribuer en amont à la définition de normes sociales européennes. Toutefois, il serait nécessaire de dynamiser ce modèle européen, en impliquant davantage toutes les parties prenantes, des syndicats aux élus locaux en passant par les ONGs et les entreprises.

Bien que le dialogue social soit, pour tous, une condition d'une relance juste et efficace au niveau européen, cette nouvelle politique sociale ne doit pas étouffer mais bien accompagner et encadrer le développement économique, notamment en faisant référence aux travaux effectués en ce moment même au Parlement européen sur la convergence des salaires minimum au sein du marché unique. Toutefois, cet effort social ne suffira pas à assurer une convergence des performances économiques entre les Etats membres. La crise de la Covid-19 appelle donc également à l'approfondissement de

l'intégration économique européenne, dans ses volets budgétaires et fiscaux.

La Commission européenne et la Présidence portugaise ont annoncé la tenue d'un sommet social le 7 mai 2021 à Porto. Il se concentrera sur les méthodes nécessaires au renforcement de la dimension sociale de l'Europe pour relever les défis du changement climatique et de la transition numérique. Un tel sommet constitue une chance pour l'UE d'intégrer au mieux les partenaires sociaux dans la mise en œuvre du plan de relance européen et l'accompagnement des transitions environnementales et numériques qui conditionneront la croissance européenne dans les années à venir.

Confrontations Europe

CONFRONTATIONS EUROPE



Confrontations - Paris
29 avenue de Villiers
75017 Paris

Confrontations - Bruxelles
Rue du Luxembourg 19
1000 Bruxelles



communication@confrontations.org



<https://confrontations.org>



[@confrontations](https://twitter.com/confrontations)



[@ConfrontationsEurope](https://www.linkedin.com/company/confrontations-europe)